



2/11/2020  
Communiqué de presse

## Lancement du Concours Made in 92, 6<sup>ème</sup> édition les jeunes entrepreneurs des Hauts-de-Seine résistent à la tempête !

**Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, revient cette année au cœur de la crise sanitaire sous le thème "Entreprendre dans la tempête". Deux demi-finales et 1 Grande Soirée finale récompenseront 30 nouveaux lauréats avec plus de 40 000 euros de dotations.**

En cette période difficile de crise sanitaire, la CCI Hauts-de-Seine, le Département des Hauts-de-Seine et leurs partenaires mettent tout en oeuvre pour encourager les jeunes entreprises du territoire. Plus que jamais, les créateurs d'entreprise ont besoin de soutien pour continuer et pérenniser leur activité. Le concours Made in 92, fort de son succès de ces cinq dernières éditions, est donc reconduit pour valoriser les entrepreneurs du département et mettre en avant leur potentiel et leur importante résilience.

**Du 2 novembre au 13 décembre 2020**, toutes les entreprises **de moins de huit ans** implantées dans les Hauts-de-Seine et qui ne sont pas détenues majoritairement par une autre société, pourront déposer en ligne leur dossier de candidature sur la plateforme dédiée accessible via [www.madein92.com](http://www.madein92.com).

Au rendez-vous de cette 6<sup>ème</sup> édition, **une finale et 2 demi-finales** seront organisées, une au nord et une au sud du département, afin de **valoriser les initiatives de proximité et de développer l'écosystème entrepreneurial**.

### Deux nouveaux prix

Cette nouvelle édition s'enrichit de deux nouveaux prix : **Green for Good** et **Sortie de tempête**. Le premier plébiscitant l'entreprise qui intègre à son activité un ou plusieurs objectifs du développement durable et contribue de la manière la plus efficiente qu'il soit à la transition écologique. Le second récompense l'entreprise qui a su adapter son modèle économique, relancer son activité et trouver les meilleures solutions pour surmonter la crise de la covid-19.

### Avec "Emerging Made in 92", osez candidater !

Durant les 6 semaines de l'appel à candidature, anciens lauréats, partenaires du concours et conseillers de la CCI Hauts-de-Seine animeront une saison de webinaires et des lieux de rencontres pour encourager tous les créateurs à valoriser leurs projets et début d'activité, notamment ceux d'entre eux qui se sentent moins à l'aise pour candidater. "Emerging Made in 92" active ainsi la solidarité entre les entrepreneurs du Département pour ouvrir plus grandes les portes du concours.

Retrouvez les finalistes et les lauréats des dernières éditions et pré-inscrivez-vous sur : [www.madein92.com](http://www.madein92.com)

## Ils nous ont fait confiance lors de la 5<sup>ème</sup> édition

### GRANDS PARTENAIRES



### PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT



### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



*En raison de la crise sanitaire en cours, la CCI Hauts-de-Seine et ses partenaires se réservent le droit de modifier le calendrier et le format des rencontres du concours afin de préserver la santé de tous.*

### Contact presse

Odile Véran

Tél. +33 1 46 14 27 46 | Mob. 07 62 04 13 62